

20.06.2019 – 10:00 Uhr

## L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés et la Journée mondiale des réfugiés 2019 / Ouvrir des routes migratoires sûres - protéger les personnes

Berne (ots) -

Des millions de personnes à travers le monde risquent leur vie pour échapper à la guerre, à la violence et à la persécution ou sont contraintes de survivre dans des camps délabrés aux conditions inhumaines. Il est pourtant possible d'éviter de telles catastrophes humanitaires en aménageant des voies migratoires légales et sûres. Celles-ci protègent les réfugiés de la violence, de la misère et de la mort.

Quelque 70,8 millions de personnes à travers le monde se trouvent aujourd'hui sur les routes de l'exil pour fuir la guerre, la violence et la persécution. Un nombre plus élevé que jamais. Or, l'Europe se replie sur elle-même et s'obstine à repousser les réfugiés sur des routes de plus en plus dangereuses. Chaque jour draine son lot de catastrophes humanitaires. Plus de 10 000 personnes ont ainsi perdu la vie ces dernières années en Méditerranée. D'innombrables réfugiés croupissent dans des zones de transit ou survivent dans des camps surpeuplés, dans des pays qui sont totalement dépassés par la crise migratoire, bien incapables d'offrir à ces personnes la protection nécessaire. La situation est particulièrement précaire pour les femmes avec de jeunes enfants, les malades ou les personnes âgées. Il est urgent d'aménager des voies migratoires sûres et légales pour protéger efficacement les réfugiés contre la violence, la misère et la mort.

Des voies sûres et légales existent depuis longtemps : la réinstallation est l'une d'entre elles. Dans le cadre du programme de réinstallation du HCR, les personnes qui présentent un besoin particulier de protection peuvent en effet gagner légalement un État sûr en tant que réfugiés reconnus pour s'y installer durablement et recommencer une nouvelle vie en sécurité et en toute dignité. Le regroupement familial et les visas humanitaires sont d'autres solutions permettant de faire venir les réfugiés légalement et en toute sécurité.

Une personne persécutée ou menacée dans son pays d'origine ne devrait pas avoir à s'exposer à des dangers, voire à risquer sa vie, pour pouvoir demander protection et sécurité en Suisse. La récente décision du Conseil fédéral de fixer des quotas réguliers pour l'accueil des réfugiés reconnus est donc un pas dans la bonne direction. En participant aux programmes de réinstallation du HCR, la Suisse offre ainsi aux personnes en quête de protection une route migratoire légale et sûre. Cependant, au vu du nombre record de personnes déplacées dans le monde et du large soutien affiché par les cantons, les communes et la société civile, l'OSAR est d'avis que le Conseil fédéral ne va pas assez loin en proposant un quota de 800 places par an pour 2020/21. La Suisse peut en faire plus. Informations générales, récits de personnes réfugiées et de bénévoles : [www.journeesdurefugie.ch](http://www.journeesdurefugie.ch)

Contact:

Eliane Engeler, porte-parole de l'OSAR,  
[eliane.engeler@osar.ch](mailto:eliane.engeler@osar.ch) ; ligne directe/mobile (redirigé) : +41 31 370  
75 15

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100056995/100829406> abgerufen werden.